

CHAMPIONNATS NATIONAUX D'HIVER 2017 et CRITERIUM DES JEUNES 2017

BASSIN 25 M

Piscine « Aquasud »

Avenue du Parc des Sports, 4671 Differdange

02 – 03 décembre 2017

ORGANISATION:

L'organisation des Championnats Nationaux d'Hiver en bassin de 25 m a été confiée au SCD qui aura la responsabilité de l'organisation matérielle, comprenant la mise à disposition du chronométrage électronique, et veillera à ce que la manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Le SCD organisera le secrétariat en collaboration avec la FLNS, et assurera qu'1 exemplaire des résultats de chaque journée soit adressé à la fédération. Un fichier LENEX des résultats est à envoyer par e-mail à la FLNS ainsi qu'à tous les clubs membres de la FLNS.

ENGAGEMENTS:

Le droit d'engagement est de 6.50- Euros pour un engagement individuel et de 10.- Euros pour un relais.

Les engagements doivent obligatoirement être faits avec le programme SPLASH et un fichier LENEX est à envoyer à la FLNS par e-mail flns@flns.lu, pour **vendredi le 24.11.2017 à 12.00 heures au plus tard.**

Le fichier LENEX à utiliser est joint au mail qui sera envoyé aux clubs.

La **fiche de paiement** est à établir avec le programme Splash et à joindre aux engagements.

TEMPS D'ENGAGEMENT

Les temps d'engagement doivent être des temps officiels nagés en bassin de 25 m et connus de la FLNS, nagés entre le 16.12.2016 et le 20.11.2017. Les séries seront établies suivants les temps d'engagement.

S'il n'existe aucun temps valable, nagé pendant la période autorisée, pour la course dans laquelle le (la) nageur(se) serait engagé(e), l'inscription, pour cette course, peut se faire avec un temps nul. Le (la) nageur(se) sera placé(e) dans une série correspondant à ce temps nul.

TEMPS LIMITES:

Les temps limites, imposés par la FLNS, n'ont pas besoin d'être réalisés avant les Championnats Nationaux d'Hiver mais devront être réalisés, dans la compétition même, lors des championnats. Les nageurs/nageuses qui n'atteindront pas les temps limites dans la compétition, seront pénalisé(e)s par l'amende prévue suivant les tarifs fédéraux.

CATEGORIES D'ÂGE :

Les Championnats Nationaux d'Hiver sont ouverts aux catégories d'âge suivantes:

		Messieurs	Dames
Crit.des Jeunes d'Hiver:	Pupilles	2004 et plus jeunes	2006 et plus jeunes
	Jeunes	2002 / 2003	2004 / 2005
	Juniors	2000 / 2001	2002 / 2003
Championnats Nationaux d'Hiver	Open	toutes catégories	toutes catégories

CLASSEMENT:

Pour toutes les courses des Championnats Nationaux et du Critérium des Jeunes, le classement sera fait d'après les temps réalisés dans les séries pour les courses de 100 m et plus.

Pour les courses de 50 m il y aura des séries et des finales.

Les 6 meilleurs temps se qualifieront pour les finales. En finale les nageurs ne seront classés que s'ils ont réussi les temps limites de la FLNS.

Le classement pour les courses de 50 m et pour les relais au programme ne sera fait que pour la catégorie Open.

Le classement pour le Critérium des Jeunes sera fait d'après les temps réalisés dans les séries pour toutes les courses de 100 m et plus.

Pour tous les relais les 3 premiers clubs recevront une coupe offerte par la FLNS. Pour les courses individuelles des médailles seront attribuées aux trois premiers de chaque course. Les médailles ne sont attribuées que si les temps limites ont été atteints. Une cérémonie protocolaire aura lieu pour toutes les catégories d'âge.

La remise des prix fait partie de la compétition. Les médailles décernées ne seront pas distribuées ultérieurement.

LICENCES:

Chaque nageur/nageuse engagé(e) devra être en possession d'une licence validée de la FLNS. Les nageurs/nageuses qui à la date limite pour les engagements ne seront pas en possession d'une licence valable ne seront pas pris en considération.

La validité des licences sera contrôlée par M. Raymond SASSENATH, responsable des licences.



SEO



Bâloise
Assurances

andreasen
accounting services
FREELANDER'S
SPORTS



OFFICIELS:

SL 5 ; ERA 1 ; SCD 2 ; CNDu 4 ; CNW 2 ; CNDie 1 ; SCR 1 ; CNE 1 ; SCDE 3 ; CNP 2 ; SCM 2

Les officiels sont priés de se présenter aux juges-arbitres, obligatoirement en tenue officielle (**pantalon blanc/jupe blanche + polo blanc “ officiel natation “ de la FLNS**), au plus tard une demi-heure avant le début des compétitions de la session respective.

Les juges - arbitres ont la responsabilité de veiller à ce que tous les officiels soient en tenue conforme. Une amende sera perçue, suivant le tarif publié par la FLNS, pour chaque officiel absent.

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION:

Pour ne pas gêner le déroulement des compétitions et éviter une concurrence déloyale, il est rappelé qu'il est interdit aux responsables des clubs d'encourager les nageurs/nageuses à partir des plages du fond ainsi que de les suivre au bord du bassin.

La plage de départ est strictement réservée aux officiels de la FLNS et aux nageurs qui ont passé la chambre d'appel et sont prêts à entrer directement dans la compétition.

JUGES - ARBITRES:

Les juges - arbitres, désignés par la FLNS, veilleront à ce que les règlements de la FINA et de la FLNS ainsi que les dispositions ci-devant soient respectés.

JA : SINNER Achille / WILLKOMM Laurent / ZIMMER Mireille

Starter : SCHMITZ Roger / SCHMIT Dan

DROITS D'ENGAGEMENT:

Les clubs sont priés de calculer les droits d'engagement à l'aide du programme Splash.

Le paiement des engagements doit être effectué sur le compte de la FLNS :

IBAN : LU79 1111 0239 0846 0000

Code BIC: CCPLLULL

pour le **27.11.2017** au plus tard.



SEO



Bâloise
Assurances

andreasen
accounting services
FREELANDER'S
SPORTS

